



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 300-38.1-2026

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Marie-Josée Bédard, directrice des Services juridiques et greffière, que le conseil municipal de McMasterville a adopté :

Lors de la séance ordinaire tenue le 2 février 2026 le règlement suivant :

[RÈGLEMENT NUMÉRO 300-38.1-2026](#) amendant le règlement numéro 300-38-2025 afin de procéder à des rectifications de conversion relatives au service d'aqueduc (fourniture d'eau) et au service d'assainissement des eaux (égout domestique)

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux bureaux de la Ville sis au 255, boulevard Constable, à McMasterville, durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 6^e jour du mois de février 2026.

Directrice des Services juridiques
et greffière,

Me Marie-Josée Bédard